



Conservatoire Botanique National de Brest
Antenne de Basse-Normandie
Parc Estuaire Entreprises
Route de Caen
14 310 VILLERS-BOCAGE
Tél : 02-31-96-77-56
e-mail : cbn.bassenormandie@cbnbrest.com



Note sur l'intérêt de la flore de l'îlot de Tombelaine (50)



Terrain réalisé le 25 juillet 2010 en compagnie de Michel Provost, Luc Loison (GON), Micaël Marie et Estèle Mavoka-Isana (CEL). Cette prospection a été complétée par des données issues de prospection réalisée par le réseau de coopérateur notamment P. Hamont. 91 taxons ont été inventoriés en 2010.

L'année ne se trouve pas être très favorable pour la prospection de végétations de pelouse des falaises littorales : printemps sec et précoce.

Prospection de l'ensemble de l'île et notamment du versant sud à pente moins abrupte. La bibliographie y différencie une flore plus diversifiée que sur le versant nord.

Les végétations de fourrés dominent très largement l'ensemble. Ce sont pour une part importante des fourrés nitrophiles où le sureau est abondant : les taxons sylvatiques caractéristique des chênaies littorales ou des végétations préliminaires à leur implantation s'expriment peu ou pas telles la jacinthe des bois, l'iris fétide (*Iris foetidissima*), l'arum d'Italie (*Arum italicum*), la fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*) ou le millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*).

Les rares espaces de milieux ouverts sont utilisés pour la plus part d'entre eux par les goélands pour leurs nids. La flore est alors fort réduite et limitée à des espèces nitrophiles et vivaces. Les végétations de pelouses aérohalines spécifiques des vives rocheuses du littoral ne s'expriment donc pas ou très peu. Les espèces caractéristiques de ces milieux n'ont pas été retrouvées telles *Aira praecox* L., *Blackstonia perfoliata* (L.) Huds., *Himantoglossum hircinum* (L.) Eng., *Linum catharticum* L., *Myosotis ramosissima* Rochel., *Spergularia rhipicola* Lebel., *Trifolium glomeratum* L.. Les espèces que l'on pourrait assimiler à des taxons caractéristiques de milieux ouverts (pelouses et/ou prairies) vue en 2010 (*Allium vineale* L., *Centaureum erythraea* Rafn., *Luzula campestris* (L.) DC., *Sagina apetala* Ard.) sont des espèces d'amplitude écologique large peu caractéristiques du littoral. Seul *Aphanes inexpectata* espèce pionnière xérophile, thermophile et psammophile des pelouses sur sables acides des falaises littorales a été récolté en un seul point sur la partie sommitale de l'île.

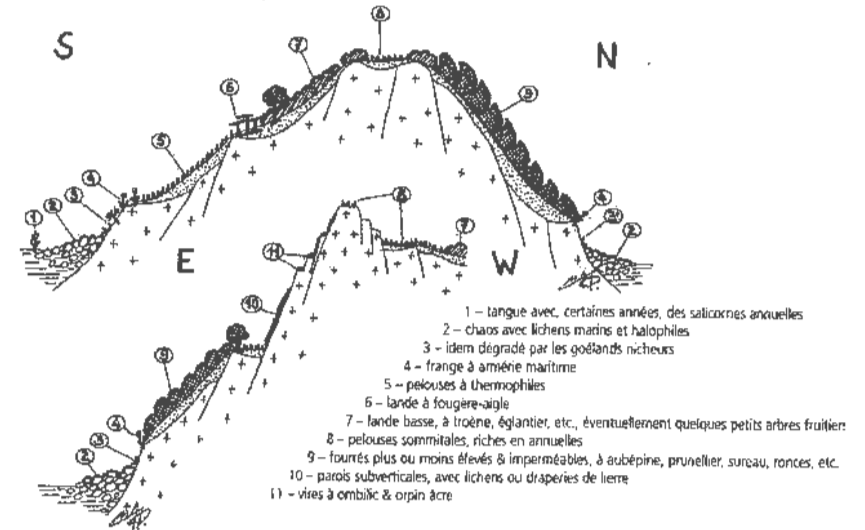
Les espaces de pelouses décrits dans l'article de M. Provost suite à une prospection de 1990 sont aujourd'hui inexistantes transformés pour la plus part en fourrés ou en sol nu remanié par les oiseaux et colonisé par quelques espèces vivaces ou biennuelles.

La colonie des oiseaux génère un apport en matière organique très important qui a largement favorisé le développement d'une flore nitrophile et rudérale. Une quarantaine d'espèces anthropophiles, ont ainsi été répertoriées en 2010 dont une part importante de nitrophiles.

Sur la bordure littorale M. Provost situait en 1990 des végétations caractéristiques de pelouse à armérie puis un peu en dessous quelques végétation caractéristiques des pieds des falaises littorales (*Limonium binervosum*). Aucun pied d'armérie n'a pu être détecté au cours de nos prospections seuls 3 pieds de *Limonium binervosum* ont été repérés dans des infractuosités des rochers non loin du début du sentier permettant d'accéder au sommet de l'île. La fétuque pruinuse a également été rencontrée mais en quelques pieds isolés.

On observe par contre la présence quasi systématique de *Diplotaxis tenuifolia*, la roquette sauvage espèce rudérale psammophile et nitrocline, commune sur le littoral en bordure des chemins et sur sables remaniés. Elle n'est pas signalée par M. Provost en 1990 : si elle existait elle était donc certainement beaucoup moins abondante qu'en 2010. Elle colonise notamment

sur le pourtour de l'île, les pentes qui ont subi les agressions de la tempête de l'hiver 2009/2010 ayant mis à mal la végétation. Le suivi de ces secteurs permettrait de cerner l'évolution de ces végétations suite à cette perturbation : la colonisation du *Diplotaxis* peut évoluer vers d'autres couvertures végétales plus diversifiées. Cependant la présence de nombreux nids à ce niveau également favorise le maintien d'une flore des milieux remaniés.



Deux transects caractéristiques de la répartition de la végétation (Tomhelaine, 1990)

Figure extraite de l'article « La végétation de l'îlot de Tomhelaine », M. Provost, 2002.

Globalement la flore anthropophile représente plus de la moitié de taxons répertoriés et parmi celle-ci 1/3 sont des espèces nitrophiles. Parallèlement la flore caractéristiques du littoral n'est représentée dans l'inventaire 2010 que par 15 espèces soit à peine 20% des espèces. Ces espèces présentent par ailleurs en 2010 des populations très faibles (quelques pieds)

Au final il apparaît que les évolutions perçues par M. Provost entre 1979 et 1990 se sont vérifiées et accentuées. L'eutrophisation des milieux s'est poursuivie tant dans les espaces de fourrés notamment sur les secteurs utilisés par les colonies d'oiseaux que sur les espaces ouverts. De ce fait les espèces oligotrophiques, calciclines ou acidiclines, sont peu ou non représentées aujourd'hui. La colonisation des ligneux s'est poursuivie et les espaces ouverts restants sont très exploités par les oiseaux : la flore des pelouses psammophiles (sur sable) des sommets ou aérohalines (des bas de falaises) sont très relictuelles.

Une prospection lors d'une seule année, qui plus est peu favorable, n'est pas suffisante cependant pour diagnostiquer de manière approfondie l'état des végétations de l'île. Il serait notamment nécessaire de pouvoir accéder plus tôt sur le site (période de nidification ?). La photo interprétation de photos aériennes anciennes permettrait également de rendre compte du développement des zones de fourrés.

La réhabilitation d'habitats caractéristiques de l'île ne peut s'envisager sans une limitation des populations d'oiseaux ou, si cela est possible (?), une partition de l'île avec un secteur (notamment le versant sud et est) où les oiseaux n'auraient pas accès. Sur ce secteur pourrait être ensuite envisagé une restauration des sols. Cette restauration devrait consister en une ouverture drastique des milieux, la localisation de l'île en secteur littoral ventéux peut faire le reste.

Cette hypothèse semble difficilement réalisable au regard de l'intérêt ornithologique récent de l'île.

Cependant l'état de l'île que l'on peu rapprocher de celui des îles de Tutihou, Chauzey ou Saint Marcouf mais également, pour d'autres raisons, de certaines falaises littorales des côtes de la Manche, envahies par les fourrés, amène à se poser quelques questions sur leur état et leur gestion à une échelle globale.

Il apparaît important en effet de réaliser sur l'ensemble des îlots bas normands et des falaises littorales un travail d'analyse synthétique sur l'état des habitats des pelouses spammophiles et aérophilines, habitats d'intérêt communautaire qui ont manifestement subi une forte régression en divers secteurs.

Liste des espèces répertoriées sur l'îlot de Tombelaine

Cibées en 1990	Observées en 2010	Nom scientifique	Caractéristiques écologiques						
			anthropophile	nitrophile					
	2010	<i>Achillea millefolium</i> L.							prairiale
1990		<i>Aira praecox</i> L.							pelouse
	2010	<i>Ajacetum vineale</i> L.							pelouse prairiale
1990	2010	<i>Asagallis arvensis</i> L.	anthropophile	nitrophile					
	2010	<i>Aphanes inaequalis</i> Upper				littorale			pelouse
1990		<i>Azmena maritima</i> (Mill.) Willd.				littorale			
	2010	<i>Arrhenatherum perenne</i> (Mill.) Moys.				halophile			
1990	2010	<i>Anem falicoum</i> Mill.	anthropophile						
1990	2010	<i>Atriplex hortata</i> L.				littorale			
	2010	<i>Bellis perennis</i> L.	anthropophile	nitrophile					
	2010	<i>Beta vulgaris</i> L. subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang.				littorale			
1990		<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Hüdd.							pelouse
	2010	<i>Bromus spretus</i> L.	anthropophile						
	2010	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Med.	anthropophile						
	2010	<i>Cerex divulus</i> Stokes.					Bois/Fourré		
	2010	<i>Centaureum erythraea</i> Rafn.						pelouse	prairiale
	2010	<i>Chenopodium album</i> L.	anthropophile						
	2010	<i>Chenopodium murale</i> L.	anthropophile			littorale			
	2010	<i>Cirsium vulgare</i> (Gaertn.) Ten.	anthropophile						
1990	2010	<i>Cochlearia danica</i> L.				littorale			
	2010	<i>Coryza casadensis</i> (L.) Cronq.	anthropophile						
	2010	<i>Coryza sumatrensis</i> (Retz.) E Walker	anthropophile						
	2010	<i>Coronopus didymus</i> (L.) Sm.							naturalisé
1990	2010	<i>Cristategus monogyna</i> Jacq.					Bois/Fourré		
1990	2010	<i>Crotium maritimum</i> L.				littorale			
1990	2010	<i>Dactylis glomerata</i> L.	anthropophile						prairiale
1990	2010	<i>Dianthus amoenus</i> L.							pelouse
1990	2010	<i>Digitalis purpurea</i> L.					Bois/Fourré		
	2010	<i>Diplazis tenuifolia</i> (L.) DC.	anthropophile						
	2010	<i>Desmodium sylvestris</i> Huds.	anthropophile						
1990		<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott.					Bois/Fourré		
1990	2010	<i>Echium vulgare</i> L.	anthropophile						
	2010	<i>Elymus X acutus</i>				littorale			
	2010	<i>Egibolium lamyi</i> F. W. Schultz	anthropophile						prairiale
		<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Her.	anthropophile	nitrophile				pelouse	
1990	2010	<i>Erysimum cheiri</i> (L.) Crantz	anthropophile						
1990	2010	<i>Euanymus europaeus</i> L.					Bois/Fourré		
	2010	<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>limicola</i> (Mey.) Auquier					halophile		
	2010	<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>prunosa</i> (Hack.) Piper					littorale		
	2010	<i>Ficus carica</i> L.	anthropophile						exotique
	2010	<i>Galium mollugo</i> L.	anthropophile						prairiale
	2010	<i>Geranium purpureum</i> Vill.				littorale		pelouse	
	2010	<i>Geranium robertianum</i> L.	anthropophile						ubiquiste
	2010	<i>Geum triflorum</i> L.	anthropophile						
1990	2010	<i>Hebebra helle</i> L.					Bois/Fourré		

